

Chapitre 13 : contrôle social et déviance - plan

Objectifs principaux du chapitre :

- mettre en évidence le poids du contrôle social formel dans les sociétés modernes,
- s'interroger sur les causes de la déviance,
- analyser le « chiffre noir de la délinquance ».

I. Comment le contrôle social s'exerce-t-il ?

Afin de maintenir leur cohésion et d'assurer la conformité des comportements individuels aux normes qu'ils valorisent, les groupes sociaux exercent sur leurs membres un contrôle social. Ce dernier peut être informel, c'est-à-dire mis en œuvre de manière diffuse par l'ensemble des membres du groupe social, ou bien formel, c'est-à-dire effectué par des institutions spécialisées, comme la police, la justice, l'école ou la religion. Dans les sociétés modernes, le contrôle social est devenu de plus en plus formel en raison notamment de l'approfondissement de la division sociale du travail, du développement de l'individualisme et de l'extension du rôle de l'État. Toutefois, les formes les plus récentes du contrôle social s'appuient également sur les nouvelles technologies. Ainsi, le contrôle social vise à dissuader tout acte déviant mais également, le cas échéant, à stigmatiser et à punir celui qui a enfreint les règles.

- A. Définition**
Documents 1 et 2
- B. Contrôle social formel/contrôle social informel**
Documents 3 à 5
- C. Les effets du contrôle social**
Documents 6 et 7

II. Quels processus conduisent-ils à la déviance ?

La déviance doit être distinguée de la délinquance qui ne concerne que les écarts à la norme juridique. Elle peut être analysée comme la conséquence d'une situation anormale : le système social est défaillant et n'assure plus une régulation suffisante pour contenir les comportements individuels. La déviance peut également être envisagée comme une suite d'interactions qui aboutissent à étiqueter certains comportements comme déviants : la simple transgression d'une norme (déviance primaire) est alors reconnue et qualifiée comme telle par une instance de contrôle social, ce qui conduit à l'étiquetage de l'individu (déviance secondaire). Ce dernier a alors toutes les chances d'entamer une « carrière » déviante.

- A. De la relativité des normes**
Documents 8 et 9
- B. Anomie et déviance**
Documents 10 et 11
- C. Étiquetage et déviance**
Documents 12 et 13

III. Comment mesurer la délinquance ?

Depuis plusieurs années, les questions de sécurité alimentent les éditoriaux des journalistes et les débats politiques, ce qui soulève la question de la mesure de la délinquance. Or, la principale source utilisée pour la mesurer provient des statistiques administratives issues de la police et de la gendarmerie qui n'enregistrent que les faits déclarés. Or, si l'on compare ces statistiques aux enquêtes de victimation qui récoltent les témoignages des victimes n'ayant pas porté plainte, et qui elles aussi possèdent leurs propres défauts, il apparaît ce que l'on nomme le « chiffre noir de la délinquance » : la délinquance réelle est supérieure à la délinquance constatée.

- A. Le fichier « État 4001 »**
Document 14, TD : formes et mesure de la délinquance
- B. Le « chiffre noir de la délinquance »**
Document 15

Notions	Contrôle social formel/informel, dissuasion, stigmatisation, étiquetage, déviance primaire/secondaire, anomie, fichier « état 4001 », chiffre noir de la délinquance, enquête de victimation
Auteurs	Durkheim, Lemert, Becker, Mucchielli